



PAYS Haïti

FOND MELON
Reboisement
communautaire et lutte
contre le changement
climatique à Fond-Melon
(Sud-Est)

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS
200 familles

PARTENAIRES LOCAUX
CROSE (Fédération
d'Organisations paysannes
haïtiennes)
PÉRIODE
2008-2014

COÛT TOTAL 400 000 euros

PRINCIPAUX BAILLEURS
Union Européenne, AFD,
Fondation de France,
Ville de Paris, CG92,
Entreprise MBP,
CEPF (à partir de 2012)

Reboisement en Haiti

Lutter contre la dégradation des sols et favoriser l'adaptation des familles paysannès aux aléas

climatiques par une démarche participative et pérenne

atmosphérique et à la préservation de la biodiversité

de reboisement, contribuant au stockage de CO

En 2008, AVSF et son partenaire CROSE (Coordination Régionale des Organisations [paysannes] du Sud-Est) lançaient un programme de reboisement communautaire pour lutter contre la dégradation accélérée des sols et contribuer à séquestrer du CO₂, sur la commune de Fond-Melon, dans

les montagnes du sud-est haïtien. Les résultats déjà obtenus encouragent une extension du projet, et à partir de 2012 un prolongement thématique à travers un partenariat avec un programme de conservation de la biodiversité.

Plus qu'ailleurs, le changement climatique pourrait accélérer la paupérisation



Déboisées, très dégradées, les pentes du bassin versant Fond-Melon sont extrêmement vulnérables à l'érosion et au lessivage, en particulier pendant les périodes de fortes pluies et de cyclones. Les familles paysannes de Fond-Melon, au mode de vie déjà très précaire, subissent de plein fouet les effets des phénomènes extrêmes qui iront en s'amplifiant avec le changement climatique. En amont, les sols perdent leur fertilité; en aval, ce sont les dépôts de sédiments qui menacent les paysans, sans compter les effets dévastateurs des crues et des glissements de terrain. Bien connue, cette situation se répète dans de nombreuses régions d'Haïti.



Un projet intégrant atténuation, adaptation et lutte contre la dégradation des terres

Entre 2008 et 2011, une surface totale de **70 hectares** a été reboisée. Cette surface est répartie sur de petites parcelles disséminées en lots boisés d'un hectare environ, touchant directement environ 200 familles. En 2012, la plantation de **60 hectares supplémentaires** est programmée.

Outre l'intérêt direct sur la lutte contre l'érosion dans le bassin versant, le projet contribuera à la lutte contre le changement climatique par le stockage de carbone dans les arbres, estimé à environ 7 000 tonnes de CO_2 sur les plantations pilotes après 25 ans, mais aussi dans les sols. Toutefois la valorisation économique de ce stockage dans le cadre de projets de compensation carbone se heurte au problème de la rentabilité : des coûts de transaction élevés pour une échelle de travail, et donc des revenus carbone, modestes. Par ailleurs, garantir la permanence du stockage face au risque de coupe, dans un contexte de précarité, constitue un défi majeur des projets de carbone forestier "communautaire" ou "petite échelle". Face à ces constats, AVSF souhaite réfléchir à une valorisation alternative du stockage de carbone,

notamment à travers un Paiement pour Service Environnemental intégrant d'autres externalités telles que la restauration de la biodiversité. C'est pourquoi le projet a initié fin 2011 un partenariat avec le *Critical Ecosystem Partnership Fund* (CEPF). Ce programme devrait permettre à la fois d'étendre la surface boisée et d'intégrer la conservation de la biodiversité aux activités.

Le projet a une valeur expérimentale. Il doit permettre de répondre à un certain nombre de questions que les initiatives internationales sur la lutte contre le changement climatique soulèvent : comment faire en sorte que les populations locales s'approprient véritablement la démarche de la lutte contre le changement climatique et de la conservation des écosystèmes ? Comment assurer la pérennité des plantations à vocation de stockage de carbone dans un contexte de forte insécurité foncière, comme Haïti ? Le projet donne ainsi une place importante à la recherche-action et à la capitalisation.







Une méthode de reboisement innovante en Haïti¹

AVSF et CROSE ont développé une méthodologie innovante, pour assurer la pérennité de ces plantations forestières villageoises dans un contexte caractérisé par une forte insécurité foncière, des surfaces réduites et des vulnérabilités sociales, économiques et climatiques fortes. Les résultats se sont révélés encourageants à l'issue de la phase pilote, avec un taux de réussite moyen de 80% après un à deux ans. Ils sont basés sur :

- Une identification participative des terrains à reboiser sur la base d'une maquette en 3D, réalisée par des les représentants des organisations paysannes et communautaires (en particulier les autorités locales représentées par des membres du CASEC Conseil d'Administration de la Section Communale) avec l'appui d'AVSF et CROSE.
- Une vérification de la propriété foncière des terrains à reboiser, soit par l'existence d'un titre de propriété, soit par la reconnaissance sociale de l'usage en propriété. En effet après plusieurs générations où les terres héritées ne sont pas partagées formellement, souvent aucun titre n'est plus disponible même si chaque héritier possède bien une parcelle issue de la division informelle des terres. Une reconnaissance d'usage en propriété est alors signée par le "propriétaire", le représentant des organisations de base et deux témoins qui habitent dans la même localité.
- 1 Voir l'article "Une expérience de reboisement communautaire innovante en Haïti: méthode, résultats et analyse" (Florian Delerue, 2010 – téléchargeable sur www.ruralter.org)

- Un système de compensation financière sur dix ans (de l'ordre de 100 €/ha/an), pour la non mise en culture des terrains et l'entretien des plantations, lié à un système de suivi et de contrôle de l'état des parcelles sous SIG, géré par les organisations paysannes elles-mêmes. Ce système assimilé à une 1ère expérimentation de "paiement pour service environnemental" fait l'objet de la signature d'un contrat qui lie le propriétaire en charge de l'entretien des plantations (sarclage, contrôle du bétail), CROSE qui assure la réalisation technique des aménagements et la distribution annuelle de l'aide financière, les organisations de base locales, les autorités locales (CASEC) et le représentant local du Ministère de l'Agriculture (responsable du Bureau Agricole Communal).
- Un libre choix des espèces plantées sur la base d'une pré-selection d'espèces, réalisée avec les communautés et qui tient compte des caractéristiques pédoclimatiques locales, mais aussi de l'intérêt des familles paysannes (valeur économique du bois ou des sous-produits : fruits, etc.).
- Une recapitalisation des exploitations familiales par des activités parallèles de soutien à l'agriculture, hautement complémentaires aux activités de reboisement : valorisation des techniques traditionnelles telles que les "jardins créoles", systèmes agro-forestiers diversifiés et multi-strates, promotion du petit élevage (volailles, chèvres), travail sur le stockage et la transformation, amélioration de la productivité des terrains à travers l'agro-écologie.





La perspective : changer d'échelle et intégrer la conservation de la biodiversité

AVSF continue de chercher les moyens de répliquer cette expérience pour atteindre la taille critique de 500 hectares², permettant d'envisager une valorisation des services environnementaux incluant également le stockage de CO₂. Alors qu'historiquement nombre de projets de reboisement ont échoué en Haïti, cette mise à l'échelle sera aussi l'occasion de capitaliser plus en profondeur sur les pratiques de lutte contre la dégradation des sols et le reboisement dans le pays, en partenariat avec d'autres ONGs, le Ministère de l'environnement et le Ministère de l'Agriculture.

Les activités nouvelles prévues dans le cadre du partenariat avec le CEPF sont orientées vers la connaissance, la conservation et la restauration de la biodiversité dans le bassin versant, qui se situe dans le voisinage de zones critiques pour la biodiversité : à une trentaine de kilomètres du Parc de la Visite et dans la zone d'influence du Corridor binational du Massif de la Selle Jaragua–Bahoruco–Enriquillo. Sont prévues des activités de diagnostic biodiversité et de sensibilisation ; des parcelles de *rakbwa* (jachères) seront identifiées suivant la méthode participative décrite plus haut pour faire l'objet de plantations d'enrichissement. Le projet inclut enfin une analyse du potentiel de valorisation des externalités environnementales (stockage de CO₂ et biodiversité) à travers un système amélioré de Paiement pour Services Environnementaux.

Date d'édition : janvier 2012 - © AVSF

2 Recherche de financements en cours

Pour en savoir plus :

Adeline Giraud

a.giraud@avsf.org

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Lyon

18 rue de Gerland - 69007 Lyon Tél. : 04 78 69 79 59

Nogent-sur-Marne

45 bis av. de la Belle Gabrielle 94736 Nogent-sur-Marne